Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence Info

Informatique

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-INFO-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **3 (indicatif)**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse fonctionnelle et réglementaire (3 questions) **Page 3**

2. Étude technologique et chiffrage de la contribution (3 questions) **Page 5**

3. Préparation du protocole opératoire (3 questions) **Page 7**

4. Prévention, responsabilité et analyse de sa pratique (3 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licence-info.fr/assets/annales/licence-info/C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Informatique - C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse fonctionnelle et réglementaire

Au sein d'une équipe projet de Numéria Services, vous contribuez à la livraison corrective du portail web de la Ville de Lille après un incident de sécurité et des difficultés d'accès signalées par des usagers. Vous analysez votre rôle, les exigences réglementaires et les critères de réception à partir du contexte et des documents techniques DT 1 et DT 2.

Question 1.1. À partir du contexte et du DT 1, indiquez votre rôle dans l'équipe. Distinguez deux décisions ou actions que vous pouvez prendre de votre propre initiative de deux décisions qui doivent être validées par la cheffe de projet, le client ou la référente sécurité, puis justifiez vos réponses.

Comme membre de l'équipe de développement, je contribue au diagnostic, à la correction, aux tests et à la documentation, sous la responsabilité de la cheffe de projet. J'agis dans le périmètre et avec les accès qui me sont confiés.

- **De ma propre initiative :** consigner les faits observés et reproduire l'incident dans l'environnement de test.
- **De ma propre initiative :** proposer un correctif et préparer des tests de non-régression.
- **À faire valider :** toute modification des droits d'accès ou des règles de conservation des journaux, par la référente sécurité.
- **À faire valider :** l'acceptation client et la décision de mise en production, par les responsables concernés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Je diagnostique, corrige et teste dans mon périmètre. Les changements de sécurité et la mise en production nécessitent les validations compétentes.

Question 1.2. À l'aide du DT 2, associez chacune des trois situations suivantes à l'exigence ou au texte de référence pertinent : traitement de données personnelles, accessibilité du service public en ligne et prévention des risques professionnels. Précisez, pour chaque situation, une conséquence concrète pour votre travail.

Le DT 2 associe chaque enjeu à une référence et à des vérifications concrètes à intégrer au travail et à la recette.

Situation	Référence pertinente	Conséquence pour le travail
Données personnelles	RGPD, règlement (UE) 2016/679, articles 5, 25 et 32	Limiter les données présentes dans les journaux et contrôler leur accès et leur sécurité.
Accessibilité du service public en ligne	Loi n° 2005-102, décret n° 2019-768 et RGAA 4.1.2	Vérifier notamment la navigation au clavier, les intitulés et les messages d'erreur du formulaire.
Risques professionnels	Code du travail, article L. 4121-1	Appliquer des mesures qui protègent la santé physique et mentale de l'équipe.

Les contrôles réalisés doivent être consignés pour pouvoir être vérifiés.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> RGPD : limiter et sécuriser les données. Accessibilité : vérifier le portail selon le RGAA. Travail : appliquer les mesures de prévention du Code du travail.

Question 1.3. Formulez trois critères vérifiables de réception de la livraison corrective, dont au moins un critère de sécurité et un critère d'accessibilité. Les critères doivent pouvoir être contrôlés par l'équipe avant la mise en production.

Avant la mise en production, l'équipe contrôle et conserve une preuve pour chacun de ces critères :

- **Sécurité :** l'accès aux journaux est limité aux personnes habilitées et leur contenu ne conserve pas d'identifiants de demande inutiles.
- **Accessibilité :** le formulaire peut être parcouru et envoyé au clavier seul, avec un focus visible, des champs identifiables et des erreurs compréhensibles.
- **Fonctionnement :** les tests automatisés de non-régression réussissent et le dépôt ainsi que le suivi d'une demande restent opérationnels.

Les preuves sont les résultats des tests et la revue de code, joints à la décision de livraison.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réception si les journaux sont protégés et minimisés, le formulaire utilisable au clavier et les tests de non-régression réussis.

2. Étude technologique et chiffrage de la contribution

La livraison corrective est préparée pendant un sprint de cinq jours ouvrés par une équipe de six personnes, avec une réserve pour les aléas. Les charges et priorités des tâches, le coût horaire, le coût des outils et les données énergétiques servent à évaluer la capacité disponible, les coûts et les émissions associées.

Question 2.1. Calculez la capacité nette du sprint en heures-personnes, en tenant compte des six membres de l'équipe, de six heures de travail projet par jour et d'une réserve de 20 % pour les aléas. Calculez ensuite la charge totale des cinq tâches et le solde de capacité. Présentez les formules utilisées.

La capacité brute est le produit de l'effectif, des heures projet par jour et des jours ouvrés. La réserve de 20 % est retranchée de cette capacité brute. La charge totale additionne les estimations des cinq tâches, puis le solde correspond à la capacité nette moins cette charge. Les formules donnent : capacité nette = $6 \times 6 \times 5 \times (1 - 20/100) = 144$ h-personnes ; charge = $30 + 24 + 18 + 16 + 20 = 108$ h-personnes ; solde = $144 - 108 = 36$ h-personnes.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Capacité nette : 144 h-personnes ; charge totale : 108 h-personnes ; solde : 36 h-personnes.

Question 2.2. En utilisant les données du DT 3, calculez le coût de main-d'œuvre correspondant aux cinq tâches, puis le coût total en ajoutant le coût des outils. Calculez également les émissions associées à la consommation électrique indiquée. Présentez les résultats avec les unités et les formules.

Calcul	Formule	Résultat
Main-d'œuvre des cinq tâches	$(30 + 24 + 18 + 16 + 20) \times 42$	4 536 €
Total avec les outils	$4\,536 + 180$	4 716 €
Émissions électriques	$120 \times 0,052$	6,24 kg éq. CO_2

Le coût horaire de 42 € s'applique à la charge totale estimée des cinq tâches. Le forfait de 180 € pour les outils est ajouté une seule fois. Pour les émissions, la consommation électrique est multipliée par le facteur fourni en kilogrammes équivalent CO_2 par kWh. Les résultats correspondent ainsi au sprint décrit dans le sujet.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Main-d'œuvre : 4 536 € ; total avec outils : 4 716 € ; émissions : 6,24 kg éq. CO_2.

Question 2.3. Proposez un ordre de réalisation des tâches compatible avec la capacité calculée et les priorités indiquées. Expliquez ce qui doit être reporté si la charge dépasse la capacité nette et justifiez votre décision par les exigences de sécurité, d'accessibilité et de qualité du service.

1. Réduire l'exposition des journaux (P1, 30 h), puis corriger le parcours clavier (P1, 24 h).
2. Ajouter les tests automatisés de non-régression (P1, 18 h).
3. Mettre à jour la documentation d'exploitation (P2, 16 h), puis améliorer le tableau de bord interne (P3, 20 h).

Les cinq tâches totalisent 108 h-personnes, soit moins que la capacité nette de 144 h-personnes : elles tiennent dans le sprint. Si la charge dépasse la capacité, reporter d’abord le tableau de bord, puis la documentation. Préserver les actions P1 et les tests protège les données, l’accès au clavier et la qualité du service.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Ordre : journaux, parcours clavier, tests, documentation, tableau de bord. Toutes les tâches tiennent dans le sprint, avec 36 h-personnes de marge.

3. Préparation du protocole opératoire

Vous préparez une procédure de traitement de l'incident et une séquence de vérification avant la livraison du portail de suivi des demandes d'aide au logement. Le protocole doit préciser les rôles, les actions, les traces et les validations, en s'appuyant sur l'architecture du service, les exigences applicables et le document réponse DR 1.

Question 3.1. Complétez le DR 1 par une séquence de travail ordonnée pour traiter l'incident, depuis son signalement jusqu'à la décision de mise en production. Pour chaque étape, indiquez le rôle responsable, une action concrète et la trace à conserver. Faites apparaître les validations qui ne relèvent pas de votre seule autorité.

Le protocole suit les cinq lignes du DR 1, du signalement à la décision. La cheffe de projet qualifie l'incident et pilote la livraison ; la référente sécurité valide les mesures relatives aux journaux et aux risques. Le développeur réalise le correctif, relu par un pair. L'équipe consigne les vérifications ; les validations requises, dont la recette du client, précèdent toute mise en production.

Ordre	Rôle responsable	Action concrète	Trace ou validation
1	Cheffe de projet	Qualifier le périmètre et les journaux concernés	Ticket et compte rendu datés
2	Référente sécurité	Restreindre l'accès aux journaux et réduire l'exposition	Mesure consignée et validée
3	Développeur et pair	Corriger sans élargir les droits, puis relire le code	Correctif versionné et revue de code
4	Équipe et référente sécurité	Tester les fonctions, la sécurité et le parcours clavier	Résultats de tests et anomalies suivies
5	Cheffe de projet	Décider de la livraison après les validations requises	Décision tracée et recette client

DR 1 complété : séquence de traitement

Séquence de travail à compléter

Ordre	Étape	Rôle responsable	Action concrète	Trace ou validation
1	Signalement et qualification de l'incident	Chef projet	Qualifier	Ticket daté
2	Mesure de réduction du risque	Réf. sécurité	Restreindre logs	Accord sécu
3	Correction et revue	Dév. + pair	Corriger, relire	Code + revue
4	Tests et contrôle des exigences	Équipe + sécu	Tester	Rapport tests
5	Décision de livraison et information	Chef projet	Décider livraison	Décision, recette

✓ RÉPONSE À RETENIR

Qualifier, réduire le risque, corriger et relire, tester, puis valider et décider de la mise en production.

Question 3.2. Rédigez deux tests de vérification avant livraison : l'un portant sur la protection des données personnelles et l'autre sur l'utilisation du formulaire au clavier. Pour chacun, indiquez les préconditions, l'action à réaliser et le résultat attendu.

Effectuer les deux tests sur une version de test avec des données fictives, puis conserver les résultats dans le rapport de tests.

1. **Protection des données.** Préconditions : demande fictive créée et comptes habilité et non habilité disponibles. Action : examiner le journal produit, puis tenter de le consulter avec chaque compte. Résultat attendu : absence de données personnelles inutiles et accès réservé aux personnes habilitées.
2. **Formulaire au clavier.** Précondition : formulaire de dépôt ouvert. Action : sans souris, parcourir les champs avec Tab et Maj+Tab, saisir les données et soumettre le formulaire. Résultat attendu : focus visible et ordre cohérent, champs identifiables, erreurs compréhensibles et corrigeables au clavier.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Valider la minimisation des données, la restriction des accès et l'usage complet du formulaire au clavier.

Question 3.3. Indiquez comment vous communiquerez un blocage découvert pendant les tests et comment vous rendrez votre travail réutilisable par l'équipe. Mentionnez le canal ou le destinataire pertinent, les informations à transmettre et une mesure de traçabilité.

Créer un ticket dans l'outil de suivi et prévenir la cheffe de projet ; solliciter aussi la référente sécurité si le blocage concerne les données ou la sécurité. Indiquer la version et l'environnement, les étapes de reproduction, les résultats attendu et observé, l'impact et la priorité. Joindre des preuves expurgées de données personnelles et, si possible, proposer un contournement sûr.

Pour rendre le travail réutilisable, versionner le correctif et les tests, documenter les décisions et les consignes d'exécution, puis lier ces éléments au ticket. Consigner les résultats de vérification afin que l'équipe puisse retrouver et reprendre le travail.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Tracer le blocage dans un ticket, alerter les interlocuteurs concernés et versionner le correctif, les tests et leur documentation.

4. Prévention, responsabilité et analyse de sa pratique

Vous analysez les risques professionnels de l'équipe de développement et de son espace de travail, représenté par un plan coté montrant six postes, une porte et un passage central de 1 200 mm. Vous proposez aussi des actions de responsabilité assorties d'indicateurs, puis réalisez un bilan d'autoévaluation de votre contribution.

Question 4.1. À partir du DT 1 et du DT 3, identifiez deux risques professionnels pertinents pour l'équipe et proposez pour chacun une mesure de prévention concrète. L'une des mesures doit concerner l'aménagement ou l'usage de l'espace de travail. Reliez votre réponse à l'obligation générale de prévention rappelée au DT 2.

Le Code du travail, article L. 4121-1, impose à l'employeur de protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Deux risques et mesures de prévention sont à retenir :

- **Chute ou gêne de circulation :** câbles et matériel peuvent encombrer le passage central de 1 200 mm. Le maintenir dégagé et ranger les câbles.
- **Fatigue visuelle et troubles musculosquelettiques :** régler les postes, organiser des pauses et répartir la charge. Préserver la réserve de 20 % pour les aléas aide à éviter la surcharge.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Passage central dégagé et câbles rangés; postes réglés, pauses organisées et charge répartie.

Question 4.2. Complétez le DR 2 avec trois actions de responsabilité à intégrer au projet : une action liée à la protection des données, une action liée à l'accessibilité ou à l'inclusion des usagers et une action visant à limiter un impact environnemental. Précisez pour chaque action un indicateur de suivi.

Actions à intégrer au projet, avec un responsable identifiable et un indicateur observable pour chacune :

Enjeu	Besoin	Action proposée	Responsable	Indicateur
Données	Journaux susceptibles de contenir des identifiants	Limiter les données conservées, restreindre les accès et contrôler les journaux avant conservation.	Référente sécurité	Accès réservés aux personnes habilitées; revue effectuée.
Accessibilité	Formulaire utilisable au clavier	Tester le parcours clavier et corriger les défauts.	Équipe de développement	Parcours clavier validé; défauts corrigés.
Environnement	Consommation électrique des environnements de test	Éteindre les environnements inutilisés et suivre leur consommation.	Équipe projet	Consommation suivie en kWh, avec 120 kWh comme estimation de référence.

DR 2 complété : prévention, actions et indicateurs

Enjeu	Risque ou besoin constaté	Action proposée	Responsable ou interlocuteur	Indicateur de suivi
Santé et sécurité au travail	Écran; câbles au sol	Pauses; passage dé	Employeur; équipe	Passage libre; pauses
Protection des données	Données dans les journaux	Minimiser; limiter les	Référente sécurité	Accès habilités; revue
Accessibilité et inclusion	Formulaire non utilisable au	Tester; corriger	Équipe de développement	Parcours clavier validé
Impact environnemental	Électricité des tests	Éteindre l'inutile	Équipe projet	kWh suivis; réf. 120

✓ RÉPONSE À RETENIR

Journaux limités et accès habilités; parcours clavier validé; consommation électrique suivie en kWh.

Question 4.3. Rédigez un bilan d'autoévaluation de votre contribution en indiquant un point réussi, une difficulté ou limite rencontrée et une action précise à entreprendre pour améliorer votre pratique lors du prochain projet. Expliquez comment vous recueillerez un retour de l'équipe.

Un point réussi est d'avoir proposé des vérifications concrètes et traçables pour la livraison. Ma limite a été de ne pas anticiper assez tôt le temps nécessaire aux tests d'accessibilité. Au prochain projet, j'ajouterai une checklist RGAA dès la planification et vérifierai le parcours au clavier à chaque étape importante. En rétrospective, je demanderai à l'équipe un retour précis sur la clarté de mes tests et de mes transmissions. Je consignerai les remarques et l'action d'amélioration retenue dans l'outil de suivi.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réussite : vérifications concrètes. Progrès : anticiper l'accessibilité et recueillir un retour structuré en rétrospective.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette évaluation C8, session 2026, code 26-LIC-INFO-EP1, dure 2 heures et affiche un coefficient indicatif de 3. Le cas porte sur le portail web de Numéria Services pour la Ville de Lille, après un incident de sécurité et des difficultés d'accès. L'épreuve évalue l'analyse des responsabilités et exigences, le chiffrage d'un sprint, la préparation d'une livraison corrective, la prévention et l'autoévaluation professionnelle.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Capacité brute = effectif × heures projet par jour × jours ouvrés ; capacité nette = capacité brute × (1 - taux de réserve).
- Charge totale = somme des charges estimées ; solde de capacité = capacité nette - charge totale.
- Coût de main-d'œuvre = heures de tâches × coût horaire ; coût total = coût de main-d'œuvre + coût forfaitaire des outils.
- Émissions en kg éq. CO_2 = consommation en kWh × facteur d'émission en kg éq. CO_2/kWh.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présentez les formules, les étapes de calcul et les unités, en explicitant toute hypothèse retenue.
- Distinguez les actions réalisables de votre initiative des décisions qui nécessitent une validation.
- Pour chaque test, précisez les préconditions, l'action et le résultat attendu, puis conservez une trace vérifiable.
- Reliez les mesures aux risques et exigences du sujet et choisissez des indicateurs observables.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la capacité nette du sprint avec la réserve pour aléas ?

Calculez d'abord la capacité brute en multipliant l'effectif par les heures projet quotidiennes et les jours ouvrés. Multipliez ensuite cette capacité par 1 moins le taux de réserve pour obtenir la capacité nette.

Q : Comment chiffrer les émissions liées à la consommation électrique ?

Multipliez la consommation électrique en kWh par le facteur d'émission exprimé en kg équivalent CO_2 par kWh. Le résultat est en kg équivalent CO_2 ; indiquez la formule et les unités dans votre copie.

Q : Que faire si la charge estimée dépasse la capacité nette du sprint ?

Préservez les tâches indispensables de sécurité, d'accessibilité et de qualité en tenant compte des priorités annoncées. Proposez de reporter les tâches moins prioritaires et faites valider cet arbitrage par la cheffe de projet.

Q : Le coefficient 3 est-il officiellement garanti pour cette évaluation ?

Le sujet affiche un coefficient de 3 avec la mention « indicatif ». Il précise que les modalités de durée et de coefficient d'une évaluation de licence relèvent de l'établissement et de ses modalités de contrôle des connaissances et des compétences.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licence-info.fr/assets/annales/licence-info/C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle/2026/Licence Informatique - C8 - Action en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources Licence Informatique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.